

Environnement critique - Information environnementale et pouvoir.

Samson Marty, Laboratoire de Géologie de l'ENS Paris

26 juin 2017

Introduction

Avec le développement massif des plateformes web que le monde a connu ces dernières décennies, il est légitime de se poser la question de l'influence de l'internet sur les formes de gouvernances environnementales. Du fait de l'internet qui transforme les approches politiques en géographie de l'environnement, on peut se questionner sur la construction de savoirs environnementaux et la prise de pouvoir. En effet, l'internet permet le partage de l'information et l'expansion du droit à y accéder, si bien que la multiplication du partage des données en ligne, ou "open-data", fait d'internet un instrument clé dans la mise en accès de l'information environnementale. En prenant le cas de trois exemples sud-américains : Bolivie, Argentine et Brésil on peut s'interroger sur les changements induits par le développement d'internet dans l'exercice d'un pouvoir qui a longtemps été monopolisé par les autorités publiques et sur l'intérêt qu'ont les États à réduire cet asymétrie.

On distingue deux visions de l'utilisation d'internet dans l'exercice du pouvoir public : celle selon Michel Foucault qui considère internet comme un outil de contrôle dans la construction de la société de l'information et la seconde qui y voit un moyen d'innovations collectives à travers "l'open data", l'accès à l'information constitue alors une ressource pour l'amélioration de la gestion environnementale avant d'être un droit. A travers ces deux visions on peut penser que l'internet n'est pas seulement un moyen d'action pour les pouvoirs publics mais également un moyen de protestation pour les organisations sociales brisant l'asymétrie au profit de pouvoirs publics dans la gestion de l'information environnementale.

En Argentine, Bolivie et au Brésil l'accès à internet, aux stratégies d'amélioration, de préservations de l'environnement et à la production d'informations sont des cas qui illustrent bien les effets sociaux engendrés par la croissance des moyens technologiques de connaissance de l'environnement. Par exemple, alors que la production et la mise en commun de savoirs environnementaux n'a jamais vraiment démarré en Bolivie et a été stoppé en Argentine (début des années 1990) on observe au Brésil un accroissement constant des capacités publiques dans la construction et l'utilisation de l'information environnementale. Entre ces trois pays on observe également une dépendance vis à vis des acteurs non publics (ONG, associations...) et étrangers très variable : forte en Bolivie, faible en Argentine et pratiquement inexistante au Brésil.

1 Les plateformes web comme outil de contestation social

Les pouvoirs publics ont, par le contrôle des moyens de représentation et de mesure des ressources naturelles, développé leur autorité sur ces dernières. La transition numérique que l'on connaît actuellement permet une diffusion optimisée de la représentation des ressources naturelles dans l'espace public. Cela notamment grâce à la démocratisation des technologies de mesures (GPS, SIG...).

Pour certains pays où l'environnement n'est pas une priorité (Argentine, Bolivie), l'internet peut être utilisé comme un outil de protestation comme en témoigne les sites militants sur les activités minières clairement opposés aux pouvoirs publics. La facilité d'échange et d'accès aux données numériques à travers internet a détruit le monopole que les États pouvaient avoir sur la production et la diffusion des données environnementales. Par exemple, la pratique de cartographie contributive en ligne (IGN) permet à un nombre croissant d'acteurs de relever des objets environnementaux et par conséquent ne rend plus l'État seul acteur habilité à qualifier la qualité des données environnementales mises en commun.

La place qu'occupent les pouvoirs publics peut être quantifiée à partir d'un recensement statistique de leurs sites et de leur position au sein de la toile du web (méthode développée par Pierre Gautreau). Pour l'Argentine, la Bolivie et le Brésil le nombre de sites associées à l'administration publique

est similaire (environ 30 %). Cependant dans le cas du Brésil les sites de l'administration publique exercent une forte autorité grâce à une interconnexion très forte, en Argentine les sites relevant de l'administration publique exercent une moindre autorité dû à de nombreux sites étrangers et enfin en Bolivie les sites publics exercent une autorité quasi inexistante, comme en témoigne certains sites d'ONG qui possèdent un autorité similaire aux sites de l'administration publique. On voit donc ici la faible institutionnalisation des questions environnementales en Bolivie et Argentine. Comparé au Brésil ces deux derniers semblent avoir une conception très différente de la société civile concernant les questions environnementales et les actions associées.

2 Information environnementale et politique publique.

On assiste aujourd'hui à l'importance pour les pouvoirs publics de contrôler les flux de l'information environnementale et d'influencer les normes de production et de diffusion de ces données. En addition de modifier l'accès à ces dernières, l'internet modifie leur production, leur circulation et la place des acteurs qui les créent et les utilisent.

Certaines actions de la part des pouvoirs publics consistent à diffuser sur des sites publics spécialisés des jeux de données qualifiés justes par l'État et fournissant une représentation homogène des différents thèmes de l'environnement. Si ces pratiques ne sont pas rares au Brésil, elles le sont davantage en Argentine et quasiment absentes en Bolivie. On a donc ici une volonté d'incitation au plus grand nombre à utiliser ces représentations afin de mettre en place des actions ou de développer des analyses. Un type d'action de la part des pouvoirs publics réside en la démonstration de leur légitimité dans la production et dans la diffusion de l'information environnementale. Pour exemple, l'Institut national de recherche spatiale du Brésil (INPE) qui a rendu public depuis 2004 des rapports sur les zones et taux de déforestation. Enfin un dernier type d'action consiste en la mise à disposition pour tous les usagers d'une base données par l'administration publique. De la sorte l'État crée et divulgue de l'information à travers ses propres données mais également à travers des données d'acteurs privés. Par exemple, l'IDG (Infrastructure de données géographiques) qui met à disposition des données territoriales couvrant une zone géographique précise, ou encore les bibliothèques numériques

qui mettent en ligne des ressources informationnelles considérés comme environnementales. On voit donc bien ici comment les initiatives de référencement mentionnées précédemment incitent les acteurs impliqués dans la production d'informations environnementales à normaliser leurs données afin de figurer sur les sites de référencement.

3 Politiques publiques et information environnementale.

Les actions étatiques ne sont pas uniquement une réponse de l'État à des revendications sociales pour un meilleur partage de l'information. Par exemple, après l'élection d'Evo Morales en 2006 en Bolivie, l'IDG Bolivienne a été construite dans un contexte de gouvernance "post-néolibérale" et a été dirigée par la vice-présidente qui est au coeur du pouvoir. En Argentine, l'IDG se construit à partir d'informations de groupes subalternes au sein d'administrations provinciales du pays. On assiste ici à la fusion de volontés individuelles qui ont compris le bénéfice du partage d'informations et non à la décision d'un pouvoir central qui serait sensible aux bienfaits du partage de l'information environnementale. Autre exemple avec le GBIF (Système mondial d'information sur la biodiversité), l'incitation du GBIF à lier le Brésil et l'Argentine a conduit à la formation du GBIF-Argentin. Le Brésil, lui, a été sceptique pendant longtemps quant à son adhésion au GBIF, par peur du détournement des données mises en ligne. Son adhésion tend à montrer que l'existence de vastes bases ouvertes aussi bien à l'échelle nationale que internationale se révèle bénéfique pour un pays et renforce la légitimité des pouvoirs publics dans la production et la diffusion d'informations environnementales. L'enjeu pour les États n'est donc plus le contrôle de l'information mais leur capacité à démontrer leur légitimité pour en contrôler le flux. En addition de l'utilisation des plate-formes web par les États pour démontrer leur légitimité, l'internet permet la réunification des visions de l'environnement qui sont aujourd'hui hétérogènes. Au Brésil, par exemple, on assiste depuis les années 2000 à une diffusion combinée de grands référentiels sur la végétation et de logiciel SIG en libre accès. Cela s'inscrit dans une volonté du pays de s'émanciper dans le domaine de la production et de la diffusion de l'information environnementale. Pour illustration, le Brésil s'est doté de son propre satellite d'observation de la Terre(CBERS)qui lui permet une contre-

expertise des cartes de déforestation de son territoire réalisées par des pays étrangers (États-Unis). Dans le cas de la Bolivie le potentiel d'internet peut être vu comme une tentative de conquête par l'État d'un rôle principal dans le contrôle du flux de données environnementales, tentative vaine actuellement. En effet les données géographiques proviennent quasiment toutes de groupes internationaux et sont très disparates vis à vis de leur répartition géographique. En janvier 2012 l'accès fourni à la Bolivie aux images acquises par le satellite Landsat 5 (NASA) a été suspendu, rendant impossible la possibilité de détecter et pénaliser la déforestation illégale. En réponse à cette situation a été mise en place l'IDG-Bolivienne, l'État Bolivien cherche alors par l'engagement politique à organiser la production et l'information environnementale. Un point commun pour cette dernière est que l'information environnementale est partagée par des acteurs dont les objectifs environnementaux ne sont pas explicites. Dans le climat actuel où les États sud-américains démontrent un fort désintérêt pour la conservation des ressources naturelles, les questions environnementales ne sont pas une priorité. Certes l'information environnementale tend à augmenter et à se diffuser mais pas à travers la mise en places de véritables politiques environnementales.

Conclusion

L'utilisation d'internet dans la production et la divulgation de l'information environnementale ne représente donc pas simplement un potentiel d'action pour la société civile mais également un moyen de protestation. Aujourd'hui l'enjeu pour les États ne réside plus dans la production de données mais dans le contrôle de la circulation des dernières.

A travers le cas de la Bolivie, de l'Argentine et du Brésil on a vu l'utilisation d'internet dans la construction de nouveaux réseaux institutionnels organisés autour de l'information. Les questions environnementales sont encore abordées de manière partielle et les plate-formes du web constituent principalement un moyen pour les États d'affirmer leur légitimité dans la gestion des questions environnementales. Cependant le web s'érige aujourd'hui en outil pour changer à long terme les rapports de pouvoir et les formes de politiques publiques de l'environnement. L'enjeu futur sera d'incorporer l'expertise scientifique et technique dans la construction et la diffusion du savoir environnemental ainsi que de créer en parallèle des bases de données accessibles par tous et couvrant l'intégralité des territoires.